

# Saint-Paul

## infos

N° 23  
Décembre  
2012

Journal municipal de Saint-Paul-Lez-Durance

Correspondant : Mme Vanparys • Rédaction : M. Curinier • Directeur de publication : M. Pizot



### EDITORIAL

**M. Roger Pizot**  
Maire de St-Paul-lez-Durance

2012 s'achève. C'est pour moi l'occasion de faire un petit bilan de l'action du Conseil Municipal.

L'équipe municipale et moi-même avons toujours le souci d'améliorer le quotidien des St Paulaises et des St Paulais tout en menant une politique raisonnable et respectueuse des deniers publics. A l'heure où l'on parle d'endettement des Etats, sachez que votre commune a des finances saines et maîtrisées. Les impôts locaux communaux (taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) n'ont pas connu d'augmentation de leur taux depuis 1992, le service de l'eau et de l'assainissement est l'un des moins cher de la région. Les aides aux familles (transports scolaires, aides aux étudiants, garderie, télé-assistance, soutien aux personnes en difficulté, gratuité des services funéraires, aides aux associations etc..) sont une de nos priorités.

Le cadre de vie est également important et en particulier tous les services offerts par les commerçants. C'est pour cela que nous avons construit le Centre Commercial Louis Philibert. Si nous ne pouvons pas maîtriser l'offre commerciale qui reste du domaine strictement privé, par cette infrastructure, nous avons créé les conditions matérielles pour dynamiser notre Commune. Aujourd'hui ce Centre Commercial fonctionne à plein régime et la qualité des commerçants et leur volontarisme font que cette opération est un succès.

Mais n'oublions pas qu'un commerce ne peut vivre que s'il a des clients en nombre suffisant. C'est pour cela que je vous invite à les fréquenter en priorité. C'est ainsi que chacun contribuera à maintenir une offre commerciale de qualité sur notre Commune.

En matière de maîtrise des coûts, il s'agit également pour nous d'éviter les gaspillages. La rénovation de l'éclairage public répond à cette préoccupation. La première tranche est aujourd'hui terminée et la deuxième démarrera au printemps prochain. Elle concernera tous les lotissements et la ZAC. Le choix d'un éclairage par LED, d'une régulation de l'intensité lumineuse suivant des plages horaires, d'une meilleure répartition des candélabres, entrainera pour la Commune une

## Notre troisième centenaire Mme Reynaud Marcelle



réduction de plus de 50 % de sa consommation électrique ce qui est considérable. Cette opération est largement subventionnée par RTE (450 000 €) suite aux travaux sur ITER, le Conseil Général, la Communauté du Pays d'Aix et l'ADEME. Une autre de nos préoccupations est le logement. Nous avons donc lancé les études préalables à la rénovation de l'îlot de La Poste. Nous envisageons d'y construire un nouveau bâtiment abritant en rez de chaussée La Poste et un ou deux locaux (à vocation commerciale ou associative) et sur deux étages une dizaine d'appartements (du T2 au T4). Par ailleurs, l'opération dite « des Lauves » se profile pour les années à venir et offrira l'opportunité d'accueillir une soixantaine de familles supplémentaires ainsi qu'une salle polyvalente.

Je ne terminerai pas cet éditorial sans souhaiter à chacun de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous exprimer tous mes meilleurs vœux pour l'année 2013. Enfin, j'aurai une pensée tout spécialement pour notre doyenne et centenaire, Mme Reynaud Marcelle que nous sommes heureux de cotoyer quotidiennement.

## • VOS VACANCES AVEC LE SIDEVAR

St Paul lez Durance est adhérente du SIDEVAR depuis 1969. Le SIDEVAR a pour but d'organiser des vacances familiales dans un esprit de coopération et de solidarité entre les 17 communes adhérentes. Il vous permet de partir en vacances dans des sites prestigieux à des tarifs privilégiés. C'est ainsi que selon la saison, les habitants de St Paul bénéficient d'une remise comprise entre 10 € et 18 € sur le tarif journalier.

**Pour plus de renseignements**, s'adresser en Mairie (secrétariat ou [www.stpaul.fr](http://www.stpaul.fr)) ou consulter le site du SIDEVAR à l'adresse suivante [www.sidevar.fr](http://www.sidevar.fr)

## • Tarifs de l'eau 2013

Dans sa séance du 13 novembre 2012, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de l'eau consommée en 2013 (facturation 2014)

### Abonnés village (HT)

- 0,676 € le m<sup>3</sup> d'eau consommée
- 0,451 € la redevance assainissement en prenant pour référence le m<sup>3</sup> d'eau consommée.

**Abonnés Ecarts et Zone Industrielle HT :** (Révision suite à l'augmentation de l'eau potable achetée au CEA)

- 1,799 € le m<sup>3</sup> d'eau consommée 2013.
- 0,451 € la redevance assainissement en prenant pour référence le m<sup>3</sup> d'eau consommée.

**Nouvelles constructions :** les tarifs de branchement aux réseaux d'eau et d'assainissement sont inchangés pour 2013 (voir sur site Internet [www.stpaul.fr](http://www.stpaul.fr))

## • Jeunes diplômés

Toutes nos félicitations aux jeunes St Paulais qui ont obtenu leur diplôme et nos excuses à ceux que nous aurions bien involontairement oubliés.

**BAC :** Corentin Charrasse, Rémi Bagarry, Chloé Rénucci, Jennifer Morin, Mauranne Merdja

**CAP :** Mélanie Jourdain

Brevet des collèges : Yani Ammar, Anaïs sapina, Romane Renucci, Leysen Benlakhlef, Océane Rene, Léa Gard, Camille Merdja, Clément Placé, Tessa Vincenti, Kévin Savary, Mélanie Morin

## • STOP PUB

Vous en avez assez d'avoir votre boîte aux lettres remplie de prospectus publicitaires ?

Il vous suffit d'y apposer un autocollant disponible gratuitement en Mairie et dénommé « STOP PUB ». Les distributeurs s'engagent à

respecter votre choix. Vous réduirez également vos déchets pour le bien de tous.

N'hésitez pas à venir au secrétariat de la Mairie récupérer votre autocollant gratuit.

## • TRANSPORTS

**Transports CPA :** Dans notre précédent St Paul Infos nous évoquions la mise en place d'un transport à la demande pour la fin de l'année en complément de l'existant. A ce jour la Communauté du Pays d'Aix nous informe que ce service est repoussé à une date ultérieure. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution du projet.

**Ligne TER Marseille - Gréoux - Castellane :** Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, l'arrêt St Paul Centre a été supprimé, le bus empruntant désormais l'autoroute directement jusqu'à Aix en Provence. La gare TVG est desservie par cette ligne. Seul l'arrêt St Paul - Hameau CEA est conservé. Le détail des horaires est affiché en Mairie ou sur notre site Internet [www.stpaul.fr](http://www.stpaul.fr)

## • Le cinéma se modernise

A partir de janvier 2013, notre salle de cinéma sera équipée en tout numérique. La qualité des projections sera ainsi améliorée et certains films pourront même être projetés en 3D.

# Le Règlement de Collecte

Depuis 2003, la CPA assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour les 34 communes du Pays d'Aix. En 9 ans, la CPA a notamment renforcé la qualité du service, amélioré les conditions de travail et développé le recyclage. Nouvelle étape : la mise en œuvre d'un règlement de collecte. Objectif : informer les habitants du Pays d'Aix utilisateurs du service, des règles et des obligations de chacun face au service rendu dans une logique de transparence, de clarification et de responsabilisation.

Prendre en charge le devenir des déchets ménagers et assimilés, c'est en assurer leur collecte, leur recyclage et l'élimination de ce qui ne peut être valorisé.

Dans le cadre de cette mission, la CPA met en place une gestion « durable » des déchets ménagers produits sur son territoire en tenant compte des réglementations, de la nécessaire qualité de service à l'utilisateur, des conditions de sécurité ainsi que de la maîtrise des coûts.

## Des exigences nationales, des spécificités locales

Pour pouvoir répondre à la fois aux exigences nationales et à la réglementation ainsi qu'aux spécificités locales, la Communauté du Pays d'Aix s'est dotée en décembre 2011 d'un règlement de collecte qui s'adresse à tous les acteurs du service public (usagers, communes, techniciens). Ce règlement énumère les droits et les devoirs de chacun pour une plus grande efficacité, une amélioration de la propreté des rues en luttant contre les incivilités, une meilleure gestion des coûts, un renforcement de la sécurité pour les agents de collecte et les usagers.

Le règlement décline de manière locale, en tenant compte des spécificités du territoire, les conditions d'application des différentes lois européennes

et nationales, concernant notamment : l'harmonisation des consignes de tri sur les emballages ménagers d'ici 2015, l'incitation à l'amélioration des performances de tri sélectif des emballages ménagers, la mise en œuvre de programmes locaux de prévention des déchets...

## Des précisions concernant les déchets pris en charge par le service public

Ce règlement détaille :

- Les déchets pris en charge par le service public
- Les dispositions existantes pour les autres déchets
- Les règles de présentation au service de ramassage et les modalités d'attribution des contenants.
- Les règles de fonctionnement des déchèteries.
- Les conditions à respecter pour assurer la sécurité du service de ramassage et les principales entraves.
- Les modalités pratiques d'obtention des renseignements complémentaires nécessaires.

## Des infractions qui entraînent des sanctions

Pour lutter contre les incivilités, des sanctions sont également prévues. En cas d'infractions comme le dépôt de déchets sur la voie publique, le brûlage de déchets ou encore le non respect des modalités de collecte... l'usager indélicat s'expose à des amendes prévues par la loi.

Toutes ces informations se retrouvent dans ce règlement qui reste avant tout un guide des règles à suivre.

Ce règlement de collecte est téléchargeable sur le site de la Mairie :

<http://www.stpaul.fr>



## Le Grand Site Sainte-Victoire édite un guide pour visiter les massifs du Concors

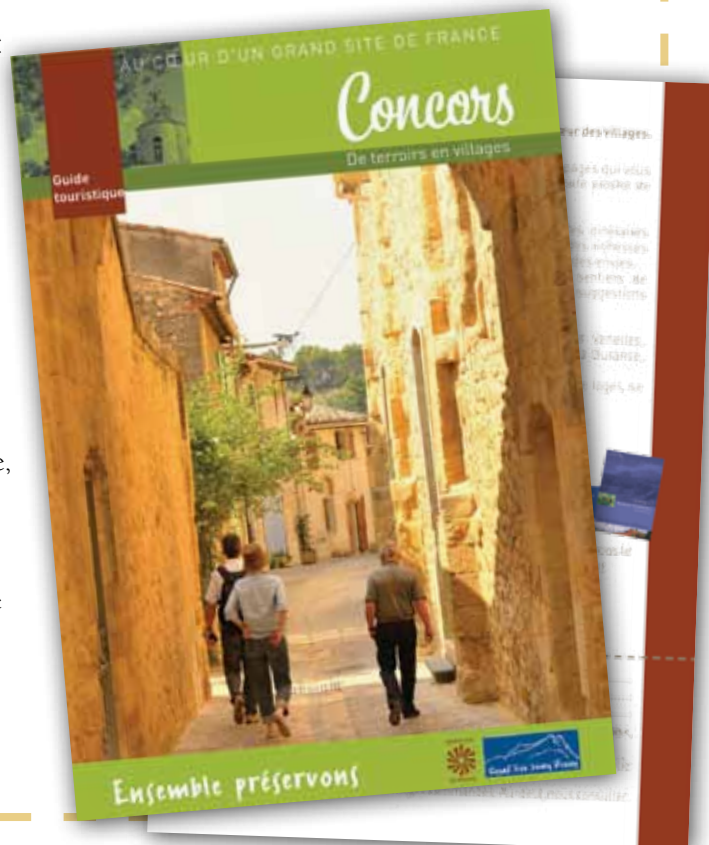
« **Concors, de terroirs en villages** » est un guide touristique qui propose de découvrir une Provence secrète et vivante toute proche de Sainte-Victoire. Avec pour point de départ Venelles, ce parcours relie Meyrargues, Peyrolles, Jouques, Saint-Paul lez Durance, s'offre un crochet par Rians, rejoint Jouques, Vauvenargues, Saint-Marc Jaumegarde et s'achève aux carrières de Bibémus à Aix.

Au fil des pages et du tracé, l'auteur, Nerte Dautier, historienne d'art passionnée, décrit les sites, l'histoire des lieux, les jardins, l'architecture, la nature et la géologie... Elle rapporte des tranches de vie liées au patrimoine et aux cultures.

Village par village, des conseils de visite détaillés, des sentiers de promenade, des suggestions d'activités et de produits du terroir, et une rubrique services.

→ En vente auprès du Grand Site Sainte-Victoire (13 €, 160 pages, bon de commande sur [www.grandsitesaintevictoire.com](http://www.grandsitesaintevictoire.com)).

\* dans la même collection, le guide touristique « Autour de Sainte-Victoire ».



## Une naissance insolite sur la Commune

Janell CESAIRE a vu le jour le 10 novembre 2002, au lieu-dit la Castellane (rond-point d'ITER).

Partie de leur domicile de la Verdière dans le Var vers trois heures, la future maman accompagnée de ses parents, a pris la route pour se rendre à la maternité de l'hôpital d'Aix en Provence. Arrivée à la hauteur du rond-point d'ITER, la petite Janell décida de pointer son nez. Les sapeurs-pompiers de Saint-Paul lez Durance sont intervenus très rapidement, assistés dans cette mission par le P.S.I.G. (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie nationale). Grâce à leur efficacité et à leur savoir-faire ils ont pu accompagner à bon port la famille CESAIRE, la maman et le petit bout de chou ont été pris en main efficacement par le centre hospitalier.

## → Commerces

L'offre commerciale sur notre village évolue. C'est avec plaisir que nous accueillons ces nouveaux commerçants et les services qu'ils offrent à la population :

- **L'ATRIUM**, parfumerie et soins de beauté au Centre Commercial Louis Philibert (tel : 04.42.17.23.11). Horaires d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 9h00 à 18h00 non stop et le Samedi de 9h00 à 12h00 uniquement sur rendez-vous.
- **Superette VIVAL**, Centre Commercial Louis Philibert
- Station d'essence et Garage **AD GARD**

### Notre AUTOSERVICE dans les Bouches du Rhône



**ATELIER :**  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h  
et de 14h à 18 h  
Le samedi de 8h à 12h

**COIN CAFÉ / BOUTIQUE /  
STATION CARBURANT ELAN :**  
Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h  
Le samedi de 8h à 12h

**AUTOSERVICE AD EXPERT  
GARAGE RENÉ GARD**  
RN Quartier du Carrouquier  
**13115 SAINT PAUL LEZ DURANCE**  
Tél/fax 04 42 92 62 87



**BOUTIQUE & ACCESSOIRES AUTOMOBILE / REPARATION & ENTRETIEN MECANIQUE  
CARROSSERIE TOUTES MARQUES**

## → Etat civil

Afin de respecter la loi, nous ne publions dans cette rubrique qu'après accord préalable des familles concernées. Pour les mariages et les décès un formulaire sera proposé à la signature en Mairie au moment de leur enregistrement. Pour les naissances, nous vous demandons de bien vouloir nous informer (par mail ou courrier) de votre désir de voir publier cet heureux évènement.

### Naissances :

- Belotti Arthur né le 05/06/2012, fils de Pala Anaïs et Belotti Loïc
- Adriano Melina née le 11/08/2012, fille de Audrey Beyly et de Jean-Marc Adriano
- Flippe Cassie née le 14/09/2012, fille de Duthe Marlène et Flippe Cédric
- Janell Césaire née le 10/11/2012, fille de Sandrine Césaire
- Viale Thomas né le 30/11/2012, fils de Pons Christelle et Philippe Viale
- Grégoire Déborah née le 07/12/2012, fille de Leusièrre Laurie et Grégoire Romain
- Mahaut Mathilde née le 14/12/2012, fille de Tatiana Shumitskaya et de Tony Mahaut

### Mariages :

- Laurence Zabala et Mathieu Heyraud célébré le 12/05/2012
- Véronique Lamouche et Didier Mytherbale célébré le 17/06/2012
- Agnès Revel et Philippe Martineau célébré le 30/06/2012
- Marion Michel et Cédric Maillot célébré le 18/08/2012
- Denise Chevalley et Jean Taillardas célébré le 13/10/2012
- Nadège Leporatti et François Gonzalo célébré le 20/10/2012

### Décès :

- M. Liban Louis survenu le 27/05/2012 à l'âge de 88 ans
- M. Sibillat Gabriel survenu le 28/08/2012 à l'âge de 76 ans
- M. Reynaud Ernest survenu le 08/09/2012 à l'âge de 80 ans
- Mme Francas Monique survenu le 10/09/2012 à l'âge de 72 ans
- M. Butet Jean-Louis survenu le 17/10/2012 à l'âge de 69 ans

# Agenda

## 9 JANVIER

Repas de l'amitié

## 13 JANVIER

Gâteau des rois (St Paul loisirs)

## 20 JANVIER

Loto de La Boule St Paulaise

## 6 FÉVRIER

Repas de l'amitié

## 10 FÉVRIER

Loto Comité des fêtes

## 16 FÉVRIER

Théâtre « Le tourbillon de l'amour »  
par Cocktail Théâtre

## 6 MARS

Repas de l'amitié

## 10 MARS

Loto de St Paul Loisirs

## 17 MARS

Loto de la SC Vinon (football)

## 6 AVRIL

Carnaval organisé par le Comité des Fêtes

## 10 AVRIL

Repas de l'amitié

## Culture à St Paul

La Communauté du Pays d'Aix subventionne chaque année des manifestations culturelles sur les communes dans le cadre des tournées communautaires. Cette année nous avons choisi cinq manifestations variées qui s'étaleront sur toute l'année. Nous avons aussi accueilli pour la quatrième fois « Par les Villages » qui comme à l'accoutumée nous a proposé des spectacles de qualité.

**Notez sur vos tablettes les prochaines manifestations culturelles, qui rappelons-le, sont entièrement gratuites. Nous espérons vous y voir nombreux.**

> **Le 12 février**, Senna'Ga Compagnie s'adressera aux enfants de l'école avec « *Le retour du chat assassin* »

> **Le 16 février**, Cocktail Théâtre vous fera vivre « *Le tourbillon de l'amour* »

> **Pour la fête de la musique**, Free Son, nous entraînera dans le monde du « *Jazz et plus ... si affinité* »

> **Le 13 juillet**, Jazz en Voix animera la soirée avec son spectacle « *Du Mississipi à Chicago, le Blues dans tous ses états* »

> **Le 7 septembre**, Popopo'Dis nous proposera du Théâtre humoristique avec « *Bienvenue au club* »

## La Commune honore ses anciens



Le 8 septembre dernier a été une journée particulière pour notre commune. Ce jour-là étaient réunis autour de M. Le Maire et de leurs amis proches, toutes les St Paulaises et les St Paulais âgés de 80 ans et plus..

**Mme Reynaud Marcelle** a été tout particulièrement honorée en sa qualité de doyenne de St Paul-lez-Durance et unique centenaire du village.

Ce fût une réunion très amicale et chaleureuse qui nous a permis de constater que l'on vit bien et longtemps à St-Paul-lez-Durance.